

Appel à article
Revue *Le français aujourd'hui*
n° 223 - décembre 2023

**« Apprentissage de l'orthographe :
conceptions, normes, pratiques innovantes »**

Coordination Belinda LAVIEU-GWOZDZ & Thierry PAGNIER

« (...) L'orthographe, depuis longtemps, suscite des passions immodérées, chez ses défenseurs comme chez ses détracteurs »
Goosse, La « nouvelle » orthographe, 1991 : 88.

On entend beaucoup parler de la baisse alarmante du niveau orthographique tant chez les étudiants que chez les élèves. Et il arrive que ce constat prenne la forme d'une dénonciation de la « baisse du niveau ». La commission ministérielle d'études orthographiques, présidée par A. Beslais, a rédigé un rapport en 1965 en vue d'une réforme de l'orthographe commençant en ces termes : « *De toutes parts, dans les administrations comme dans l'enseignement, on se plaint de la dégradation rapide de l'orthographe. Au cours de la période d'informations qui a précédé la création de la Commission, aucune des personnalités consultées n'a contesté ce fait, que confirment les statisticiens* » (Beslais 1965 : 99). On le voit, le thème de la baisse du niveau ne date pas d'hier, y compris de la part d'instances officielles.

En 1989, A. Chervel et D. Manesse ont également montré que le niveau orthographique en contexte scolaire avait augmenté entre la fin du XIX^e siècle et la fin du XX^e siècle (Chervel & Manesse, 1989). En 1996, une autre étude à caractère officielle a, quant à elle, mis en évidence une baisse du niveau en orthographe entre les élèves des années 1920 et ceux de la fin du XX^e siècle (MEN-DEPP 1996). Dans les années 2000, deux publications sont venues compléter ces données : l'ouvrage de D. Manesse et D. Cogis (2007) et une étude statistique du ministère de l'Éducation nationale (Andreu et Steinmetz 2016).

Peut-on dès lors émettre l'hypothèse d'une amélioration sensible du niveau orthographique pendant plusieurs décennies, durant tout le XIX^e siècle, avant une régression progressive au cours du XX^e siècle, et encore aujourd'hui ?

Le constat semble sans appel : entre 1987 et 2005, les élèves ont perdu deux années, c'est-à-dire que les collégiens de 5^{ème} (2^{ème} du secondaire) de 2005 ont le même niveau que leurs camarades de CM2 (5^{ème} du primaire) de 1987. L'étude de 2016 est venue confirmer le caractère continu de cette baisse. On peut donc raisonnablement dire que le niveau baisse depuis au moins une cinquantaine d'années en contexte scolaire.

Au-delà de l'enrichissement des programmes d'enseignement nécessitant des arbitrages en termes de budget-temps consacré à l'enseignement de l'orthographe, l'une des causes avancées pour expliquer cette situation tient à l'opacité du système orthographique du français, lui-même. Depuis la fin du XIX^e siècle, des linguistes alertent sur la nécessité de réformes régulières de l'orthographe afin de l'adapter à son temps (Brunot 1905). Dès les premières tentatives de standardisation du français écrit, du XIV^e au XVI^e siècle, il y eut de fortes oppositions et certains grammairiens plaidèrent pour une plus grande régularité et une proximité plus importante avec les usages effectifs de la langue (Catach 2001). L'académie française a parfois tenté de « régulariser » la langue, mais avec toujours beaucoup de retard et sans mener le projet à son terme ; ce qui explique la persistance actuelle de nombreuses anomalies orthographiques, et plus encore une confusion constante entre LA langue et sa forme orthographique.

Avec les lois Guizot de 1833 et celles de Ferry votées de 1881 à 1886, prolongeant le projet révolutionnaire en instituant l'école gratuite et l'instruction primaire obligatoire et laïque, « bien parler et être un Français nouent alors des rapports étroits, le citoyen juridique étant nécessairement un sujet alphabétisé pouvant lire et écrire sa langue nationale. » (Branca-Rosoff, 2003 : 3). Or nous avons conservé peu ou prou une orthographe élaborée par et pour une élite, dans un contexte où il s'agissait pourtant de l'enseigner à tous.

Bien que l'on peine à rectifier l'orthographe dans les pratiques ordinaires et professionnelles (notamment enseignantes), comme en témoigne l'exemple des rectifications orthographiques de 1990 toujours peu appliquée, les conditions de l'appropriation par tous de la norme orthographique standard sont plus que jamais au centre des réflexions.

Ces constats sont révélés par les travaux récents (2021-2022) du Cycle des Evaluations Disciplinaire réalisées sur Echantillon (CEDRE), qui montrent que le niveau des acquis des élèves en maîtrise de la langue (compréhension de l'écrit et étude de la langue) reste stable depuis douze ans. En revanche, les écarts entre les élèves évoluent. Leur proportion dans les groupes de haut et de bas niveaux diminue, au profit d'un accroissement des groupes intermédiaires. Les filles sont toujours plus performantes que les garçons et les écarts se creusent encore. De 2003 à 2015, les résultats des élèves scolarisés en éducation prioritaire progressent.

Face à ces données, la question de l'enseignement apprentissage de l'orthographe traverse l'actualité scientifique, académique, médiatique et professionnelle. Des articles dans des numéros de revues consacrés à l'étude de la langue ou à la grammaire (*Le français aujourd'hui* n° 211 et 214 ; *Recherches en Éducation* n° 40) mais aussi des numéros consacrés à cette thématique comme le numéro 60 de la revue *Repères* permettent de mesurer l'intensité des recherches sur cette question. Récemment, deux colloques ont contribué à prolonger la réflexion. Le colloque de Créteil intitulé « *Enseigner et apprendre l'orthographe à l'heure du numérique* » qui s'est tenu les 25 et 26 octobre 2021. Ce colloque a accueilli des communications traitant la question de l'orthographe en s'intéressant à l'activité de l'élève et aux processus d'apprentissage, aux effets des dispositifs et des pratiques, aux savoirs, aux représentations et à la formation des enseignants. Le dernier axe a porté sur la dimension sociale et culturelle de l'orthographe. Plus récemment encore, le colloque de Bruxelles intitulé « *Questions d'orthographe* » qui s'est tenu du 18 au 20 mai 2022 proposait une approche plus large en déployant la réflexion au-delà de l'enseignement-apprentissage et des pratiques et représentations de l'orthographe pour envisager les contacts de langues mais aussi une perspective historique et descriptive du système orthographique du français, de ses normalisations et de son enseignement.

Notre revue, *Le français aujourd'hui*, a régulièrement contribué à cette réflexion, depuis le volume de 1998, « *Des conflits en orthographe* » (J. David et D. Ducard, éd.), jusqu'au récent « *Littéracie et démarches pédagogiques engageantes* » de 2021 (F. Boch, C. Frier et F. Rinck, éd.). Elle entend prolonger ces problématiques et analyser la question orthographique telle qu'elle se pose aujourd'hui par la variété des normes linguistiques, des pratiques langagières et des conceptions/représentations sous-jacentes. Le dossier thématique proposé ici s'organise autour de trois axes complémentaires :

1) Conceptions et représentations de l'orthographe, entre normes et variations

Depuis plusieurs décennies, les pratiques d'écriture publique comme privée se sont démultipliées et diversifiées faisant ainsi émerger des normes orthographiques multiples (SMS, mails, blogs, etc.) et parfois militantes (écriture inclusive) et parfois concurrentes. Dès lors comment appréhender ces situations de concurrence, voire de conflit et comment articuler ces normes orthographiques dans les usages ordinaires vs scolaires, voire professionnels ? Au sein de la classe, dans quelle mesure et en quoi les enseignants sont confrontés à la pluralité de ces usages orthographiques ? Peuvent-ils les prendre en compte et les exploiter comme des leviers d'apprentissage ? Au-delà, comment les gèrent-ils avec leurs élèves, dans cette tension entre appropriation critique et volonté de réduction, ou d'invisibilisation ?

2) Analyses des pratiques orthographiques et métalangagières

Si l'on veut pouvoir soutenir pédagogiquement les élèves en difficultés, il semble nécessaire de rendre compte de façon fine de la diversité des pratiques effectives des élèves dans la classe voire hors la classe et/ou des enseignants. Et donc, au-delà des options théoriques (ou dogmatiques) se pose la question de l'appropriation par tous de la norme écrite. Dès lors, quelles pratiques métalangagières spécifiques sont mises en œuvre pour cet enseignement de l'orthographe ? Plus particulièrement, quelle prise en charge de son enseignement dans les différentes disciplines scolaires, du premier au second degré et au-delà à l'université ?

3) Vers des dispositifs d'enseignement innovants

Si nous pouvons envisager des dispositifs didactiques « innovants », il convient également de répondre à une demande sociale et institutionnelle accrue. Ainsi, la discipline « orthographe » peut-elle se déployer dans des dispositifs mieux ajustés aux difficultés des élèves, mais aussi plus adaptés, plus originaux, plus motivants ? Quelles pratiques orthographiques et méta-orthographe privilégier en situation de production d'écrits scolaires et non scolaires ? Avec l'avènement du numérique éducatif, quelles propositions didactiques développer, que ce soit celles du secteur public comme du privé, qui recourent désormais à des logiciels disponibles en ligne ?

Si des récentes recherches contribuent à l'analyse de l'efficacité de certains de ces dispositifs d'enseignement de l'orthographe, le dossier thématique envisagé entend accueillir des contributions qui élargiront la focale didactique par des évaluations argumentées des actions engagées, mais aussi en privilégiant les mises en perspective sociologiques, les résultats de recherches expérimentales, et plus largement les approches critiques des apprentissages conduits et de l'évaluation de ces dispositifs.

RÉFÉRENCES

- AVEZARD-ROGER, C. & CORTEEL, C. (éds) (2020). « Connaissances et représentations en grammaire ». *Le français aujourd'hui*, 211. Paris : Armand Colin.
- BESLAIS A. (1965). *Rapport général sur les modalités d'une simplification éventuelle de l'orthographe française*. Paris : Didier, coll. « Linguistique » (vol. 6 de linguistique appliquée).
- BOCH, F., FRIER, C. & RINCK, F. (éds) (2021). Littéracie et démarches pédagogiques engageantes. *Le français aujourd'hui*, 212, 5-13.
- BRANCA-ROSOFF, S. (2003). Langue commune et activité normative, Intervention sur invitation à la journée *Les Linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*. organisée par G. Siouffi & A. Steuckardt, 23 septembre, Université de Montpellier.
- BRISSAUD, C. & VIRIOT-GOELDEL, C. (éds) (2019). Enseigner et apprendre l'orthographe aujourd'hui. *Repères*, 60. Lyon : IFÉ & ENS de Lyon.
- BRUNOT, F. (1905). *La réforme de l'orthographe. Lettre ouverte à M. le ministre de l'Instruction publique*. Paris : Armand Colin.
- DELARUE-BRETON, C. & BAUTIER, É. (éds) (2021). La langue à l'école, de l'institution à la classe : quelles conceptions, quelles normes, pour quels usages ? [numéro thématique]. *Glottopol*, 35. En ligne : http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_35.html
- CHERVEL, A. & MANESSE, D. (1989). *La Dictée, les Français et l'orthographe 1873-1987*. Paris : Calmann-Lévy.
- DAVID, J. & DUCARD, D. (éds) (1998). Des conflits en orthographe. *Le français aujourd'hui*, 122. Paris : Armand Colin.

DAVID, J. & ROIG, A. (éds) (2021). Notions problématiques en grammaire. *Le français aujourd'hui*, 214. Paris : Armand Colin.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE (DEP). (1996). *Connaissances en français et en calcul des élèves des années 20 et d'aujourd'hui*. Note d'information n° 96.19.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE (DEPP). (2016). *Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire (1987-2007-2015)*. Note d'information n° 28.

LAVIEU-GWOZDZ, B., VINEL, E., GOOSSENS, V. & BRISSAUD, C. (2021). « Cartographie des usages et des erreurs orthographiques sur les verbes dans des récits écrits par des élèves de 6 à 15 ans ». *Langue Française*, 211, 51-65.

MANESSE, D., COGIS, D., DORGANS, M. & TALLER, C. (2007). *Orthographe : à qui la faute ?* Issy-les-Moulineaux : E.S.F.

PAGNIER, T. & CRINON, J. (éds.) (2022). « Enseigner et apprendre l'orthographe à l'heure du numérique ». *SHS Web of Conferences*, vol. 143, EDP Sciences.

VINEL, É. & PAGNIER, T. (éds.) (2020). Rôle des interactions langagières dans l'élaboration du travail individuel et collectif : le cas de l'enseignement-apprentissage du système linguistique français. *Recherches en Éducation*, 40. En ligne : <https://journals.openedition.org/ree/412>

Modalités de soumission

Les propositions de contribution sont à envoyer par courriel en fichier attaché avant le 15 février 2023 aux deux coordinateurs :

- Belinda LAVIEU-GWOZDZ (UPEC-CIRCEFT) : belinda.lavieu-gwozdz@u-pec.fr
- Thierry PAGNIER (UPEC-CIRCEFT) : thierry.pagnier@u-pec.fr

Ces propositions devront comporter :

- le titre de la proposition ;
- les nom, prénom, adresse courriel et organisme de rattachement de l'auteur (ou des auteurs) ;
- un résumé de 5000 signes environ présentant de façon précise et détaillée le thème, le contexte et les questionnements envisagés ;
- Cinq mots-clés ;
- Une bibliographie indicative.

Format des articles

23000 caractères (espaces compris), soit 4200 mots, avec les notes de bas de page, la bibliographie et les éventuelles illustrations et annexes (soit au plus neuf pages, Times 12, interligne simple). Il sera accompagné d'un résumé de vingt lignes et de cinq mots-clés.

Calendrier

- 15 février 2023 : envoi des propositions d'article.
- 15 mars 2023 : retour pour acceptation/refus motivé.
- 15 juillet 2023 : réception des articles en première version.
- juillet-septembre 2023 : évaluation et demande éventuelle de réécriture.
- 15 septembre 2023 : envoi des articles définitifs pour composition.
- 15 décembre 2023 : publication et diffusion aux abonnés et libraires.